

COM32Pour diffusion **IMMÉDIATE**

COVID-19 : Réouverture partielle et sur rendez-vous des différents services de la Ville

Châteauguay, le 28 mai 2020 – La Ville de Châteauguay se prépare à la réouverture partielle et sur rendez-vous de certains de ses bureaux administratifs, à partir du lundi 1^{er} juin prochain, aux heures normales d'affaires (du lundi au jeudi, de 8 h 30 à midi et de 13 h 15 à 17 h et le vendredi de 8 h 30 à midi).

La Ville souhaite toutefois limiter la présence physique d'un trop grand nombre de personnes à la fois dans ses édifices et demande donc à tous ceux qui doivent se déplacer de **prendre rendez-vous au préalable auprès du service approprié**. Une seule personne pourra se présenter au rendez-vous fixé. Il est possible de joindre les différents départements en composant le 450 698-3000. Les appels sont déployés au personnel concerné toujours opérationnel sur place ou en télétravail.

Les bureaux touchés par cette réouverture sont l'hôtel de ville, la cour municipale et l'édifice des Travaux publics. Il sera également possible de prendre rendez-vous pour se présenter au Centre culturel Georges-P.-Vanier en téléphonant au 450 698-3100 du lundi au vendredi, entre midi et 18 h. **Le port du couvre-visage est obligatoire lors du rendez-vous.**

La Bibliothèque Raymond-Laberge demeure fermée jusqu'à nouvel ordre. Toutefois, un service de prêt sans contact est en place depuis le lundi 25 mai, rendant possible l'emprunt et le retour de documents. Tous les détails sur la procédure à suivre se trouvent au ville.chateauguay.qc.ca/coronavirus, dans la section « Bibliothèque Raymond-Laberge ».

Mesures sanitaires

Plusieurs mesures de sécurité ont été mises en place afin de limiter les risques de propagation du virus de la COVID-19, notamment :

- Limite d'un citoyen à la fois dans l'hôtel de ville (délimitation des endroits d'attente à l'extérieur);
- Présence d'un lavabo extérieur pour lavage de mains obligatoire et d'une station de liquide désinfectant alcoolisé;
- Port du couvre-visage obligatoire.

Si vous présentez des symptômes tels que fièvre, toux, difficultés respiratoire ou perte d'odorat soudaine sans congestion nasale avec ou sans perte de goût, nous vous prions de ne pas vous présenter. Reportez plutôt votre visite à plus tard ou communiquez avec nous par téléphone ou par courriel.

...1/2



Ouverture exceptionnelle des jeux d'eau

Devant les conditions météo qui annoncent des chaleurs extrêmes pour encore plusieurs jours, la Direction de la santé publique de la Montérégie a donné la permission aux municipalités d'ouvrir les jeux d'eau pour permettre aux citoyens de se rafraîchir. Les jeux d'eau de la Ville seront donc accessibles **à partir du jeudi 28 mai**, à l'exception de celui du parc Philippe-Bonneau qui ne peut être mis en fonction en raison d'un bris touchant le réseau d'alimentation.

Les mesures de distanciation sociale doivent être respectées. Cette mesure est mise en place sur une base temporaire, notamment afin de protéger les jeunes des effets néfastes liés à la chaleur. Les modules de jeux pour enfants dans les parcs demeurent fermés.

Pour l'information la plus récente concernant la situation de la COVID-19 sur le territoire de la municipalité et les réouvertures graduelles des différents services et plateaux sportifs, visitez le ville.chateauguay.qc.ca/coronavirus.

- 30 -

...2/2